

## COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

12 octobre 2016

## Dangers naturels dans la région d'Aletsch Evolution de l'observation du glissement de terrain

(IVS).- Des investigations de détail sur le terrain, de même que la diversification et la densification des moyens d'observation mis en place par la canton du Valais et la Confédération concernant le glissement de terrain à Moosfluh, en rive gauche du glacier d'Aletsch, ont permis une meilleure compréhension de la situation. Malgré une augmentation de la vitesse de glissement dans certains secteurs, le facteur risque sur l'ensemble de la zone reste inchangé. L'utilisation des chemins pédestres à cet endroit reste strictement interdite.

L'observation et la surveillance du glissement-tassement de la région de Moosfluh sur la commune de Riederalp ont été densifiées et diversifiées ces derniers jours. Confortées par des investigations de détail sur l'instabilité, elles ont permis une meilleure compréhension des différents mouvements de terrain. Une partie de la masse se déplace actuellement de plus de 70 centimètres par jour. Cette augmentation de vitesse peut provoquer des éboulements locaux. Par contre, des signes de stabilisation sont observés sur le reste du glissement.

Un effondrement rapide de l'ensemble de la masse semble toujours très peu probable. Par contre, des écroulements ponctuels sont attendus et imposent une extrême prudence sur le secteur.

Le Canton rappelle à la population que le danger est très élevé et que l'accès au secteur est strictement interdit. Il est impératif de respecter la signalétique en vigueur et de ne pas franchir les barrières mises en place au départ des chemins pédestres concernés.

Personne de contact :

Raphaël Mayoraz – géologue cantonal – 027 606 35 50 – 079 247 25 57

